

DACP

REF : DACP2013065

Signataire : ED

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEUR : Jean François MONINO

**OBJET : Marché Fourniture d'instruments de musique pour le Conservatoire à rayonnement régional, lot n° 3 "Piano(s) de concert" et lot n° 6 "Epinette italienne".
Approbations des projets de marchés et autorisation de signature,**

EXPOSE :

Le conseil municipal, afin de compléter l'équipement en instruments s'avérant nécessaire, dans le cadre de l'ouverture du nouveau CRR, approuvait le 21 février 2013, le projet de marché relatif à la fourniture d'instruments de musique pour l'année 2013.

Pour ce faire, compte tenu de l'étendue, de la complexité et du caractère diffus des besoins concernés, de la diversité des équipements qui seront nécessaires, susceptibles de fluctuer, l'évaluation quantitative précise n'a pas pu être réalisée lors de la consultation. C'est pourquoi, le marché passé sur appel d'offres européen, conformément aux articles 33 et 57 à 60 du code des marchés publics, comportait les lots et les seuils suivants :

Lot n°1 : Pianos droits et Pianos numériques		
Seuil minimum : 20 000 € HT	Seuil maximum :	60 000 € HT
Lot n°2 : Pianos à queue		
Seuil minimum : 30 000 € HT	Seuil maximum :	170 000 € HT
Lot n°3 : Piano(s) de concert		
Pas de seuil minimum	Seuil maximum :	150 000 € HT
Lot n°4 : Percussions et accessoires associés		
Seuil minimum : 10 000 € HT	Seuil maximum :	50 000 € HT
Lot n°5 : Cymbales et accessoires associés		
Seuil minimum : 1 000 € HT	Seuil maximum :	10 000 € HT
Lot n°6 : Epinette italienne		
Pas de seuil minimum	Seuil maximum :	7 000 € HT

Or lors de l'ouverture des plis par la commission d'Appel d'Offres réunie le 8 août dernier, les lots 3 « Piano(s) de concert » et 6 « Epinette italienne » ont du être déclarés infructueux.

Il y a donc lieu pour permettre à la collectivité d'acquérir ces instruments de relancer une procédure qui conformément à l'article 27 du Code des marchés publics doit être identique à celle initialement engagée.

En conséquence, le marché à bons de commande sera passé sur appel d'offres, conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics, pour une durée de douze mois à compter de sa notification, et fera l'objet de bons de commande établis sur la base de prix unitaires et comportera les lots suivants et les seuils suivants :

Lot n°3 : Piano(s) de concert

Pas de seuil minimum

Seuil maximum : 150 000 € HT

Lot n°6 : Epinette italienne

Pas de seuil minimum

Seuil maximum : 7 000 € HT

Pour rappel, et pour chacun des deux, le montant maximum fixé ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

En outre, il est à noter qu'aucun élément du cahier des charges ne sera modifié, ainsi le marché en vue de maîtriser au mieux les crédits affectés à cette acquisition prévoit, concernant le lot piano de concert, la possibilité d'acheter indistinctement un instrument neuf ou d'occasion, si pour cette dernière option, les tests opérés avant l'attribution du marché par des spécialistes désignés par le conservatoire, sont concluants.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché relatif à la fourniture d'instruments de musique pour le Conservatoire à rayonnement régional, lots 3 « Piano(s) de concert » et 6 « Epinette italienne » et d'autoriser le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à le signer.

Avis favorable de la Commission n°2.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2013065

Signataire : ED

OBJET : Marché Fourniture d'instruments de musique pour le Conservatoire à rayonnement régional, lot n° 3 "Pianos de concert" et lot n° 6 "Epinette italienne". Approbations des projets de marchés et autorisation de signature,

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de marché,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28, 33, 57 à 59.

Vu le budget communal,

Considérant que lors de l'ouverture des plis du marché lancé le 5 juin 2013, les lots 3 Pianos de concert et 6 Epinette italienne ont du être déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 8 aout 2013.

Considérant qu'il y a lieu d'acquérir les instruments de musique relevant de ces lots infructueux pour mettre à niveau et compléter le fonds d'instruments du CRR

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché de Fourniture d'instruments de musique pour le Conservatoire à rayonnement régional, lot 3 "Pianos de concert" et lot 6 "Epinette italienne", passé sur appel d'offres pour de douze mois à compter de sa notification, et comportant les lots et les seuils suivants

n°3 : Pianos de concert

Pas de seuil minimum

Seuil maximum : 150 000 € HT

Lot n°6 : Epinette italienne

Pas de seuil minimum

Seuil maximum : 7 000 € HT

AUTORISE le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer chacun des contrats subséquents avec l'(es) entreprise(s) ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses.

Le Maire
Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 23/09/2013
Publié le 23/09/2013
Certifié exécutoire le : 23/09/2013

Le Maire
Jacques SALVATOR